

VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PÊCHERIES
TRADITIONNELLES CÔTIÈRES AMAZONIENNES :
INTÉGRER LES SCIENCES HUMAINES AUX SCIENCES NATURELLES
ET ÉCONOMIQUES

Fabian BLANCHARD
Maria-Cristina MANESCHY

Résumé

La gestion actuelle de la pêche repose le plus souvent sur l'adaptation des capacités de capture à la capacité de renouvellement biologique des ressources. On intègre progressivement à la gestion, la nécessité de préservation de la biodiversité, et de l'environnement marin en général, qui subissent les impacts de la pêche. On pratique *a posteriori* des analyses économiques de l'état de la filière pêche, permettant à terme un diagnostic de viabilité économique des entreprises de pêche dans un contexte de contraintes grandissantes concernant la préservation de l'environnement : concilier préservation environnementale et développement économique. Restent que les pêcheurs ne sont pas seulement des chefs d'entreprise prédateurs de ressources. Si l'on parle d'«état de santé» écologique et économique, qu'en est-il de l'état social ? Comment concilier dans le cas de la région amazonienne, modernisation, changement de pratiques liées à la préservation des stocks et de la biodiversité avec les traditions parfois ancestrales, les cultures ? C'est notamment sur cette question que l'apport des sciences humaines est attendu dans le contexte d'un développement durable de la région.

Dans l'Etat du Pará au Brésil, les préoccupations concernant la gestion des ressources halieutiques et l'état social des communautés humaines qui les exploitent ont conduit à la création d'unités de conservation – RESEX (réserves extractivistes) – pour la protection des populations qui traditionnellement dépendent des ressources marines. Malgré les principes de base qui prônent la participation des utilisateurs traditionnels, ces unités apportent de nouvelles contraintes, règles et valeurs qui ne tiennent pas suffisamment compte i) de la diversité de situations sociales dans les populations côtières, ii) des différentes formes d'insertion sur le marché des produits de la mer par les différentes catégories de pêcheurs, iii) des différents usages de l'environnement et finalement iv) de la diversité d'acteurs sociaux concernés, chercheurs et cadres de la gestion inclus. Ainsi, comment aboutir aux changements de pra-

tiques de capture et de gestion du territoire, susceptibles de promouvoir le développement durable? Risque-t-on de favoriser la protection de l'environnement au détriment des utilisateurs traditionnels et de leurs pratiques de gestion? Pour éviter cet écueil, associer l'approche biologique de la gestion au regard socio-historique autant qu'économique est un préalable.

Ce colloque offre la possibilité de combiner des expériences et questions sur deux régions différentes présentant des défis similaires en matière de gestion des ressources halieutiques exploitées par les populations côtières selon des modes traditionnels.

Introduction

Les réglementations des pêcheries pour leur gestion sont définies sur les bases de la science halieutique, fondée sur la dynamique des populations, leur biologie, isolément du milieu environnant. Le principe est de définir la capacité naturelle de renouvellement biologique des stocks de pêche, et de calibrer les prélèvements par la pêche, relativement à cette capacité, cherchant le rendement soutenable maximum. L'échec des politiques de pêche basées sur ce principe trouve selon les auteurs quatre types de causes : la qualité des données utilisées, la qualité des modèles halieutiques, le décalage entre recommandation et décision, le décalage entre décision et application sur le terrain. A ces quatre facteurs qui seront explicités dans une première partie de l'article, et qui sont souvent discutés quant à l'importance relative de l'un ou l'autre dans les échecs des politiques de gestion de la pêche, devrait être ajouté un cinquième, la complexité du système : il s'agit de règles basées sur la gestion des stocks qui sont imposées à des entreprises, mais aussi et enfin, à des hommes. Si les conditions économiques des secteurs concernés par la réglementation sont de plus en plus souvent analysées avant de faire des recommandations aux décideurs, ce n'est pas le cas de l'état social des communautés d'hommes et de femmes qui pratiquent ces pêches et de la perception qu'ils ont de leur situation. Ce dernier point, concernant la complexité du système, est développé dans la suite de l'article. Tout d'abord en reprenant le cadre conceptuel du développement durable, associant les objectifs bio-écologiques, économiques et sociaux, qui apporte un cadre théorique adapté au contexte local pour la gestion des pêcheries côtières amazoniennes et ensuite, par une illustration de la prise en compte des communautés humaines comme base de gestion, le cas des réserves extractivistes des communautés de pêcheurs au Brésil.

Des causes de l'échec de la gestion des pêches...

Des synthèses de qualité proposent une analyse des causes de l'échec des politiques des pêches (Garcia et Grainger, 2005). De manière schématique, quatre grands types de cause sont évoqués pour expliquer les échecs de la gouvernance des pêches. i) La qualité des données utilisées : les données sont de deux natures, celles collectées par les techniciens au débarquement des

navires de pêche, selon un protocole bien établi, et les données issues des déclarations des pêcheurs. Par exemple, lorsque un quota de pêche pour une espèce donnée est atteint au cours de l'année, la pêcherie qui l'exploite doit s'arrêter. L'intérêt à court terme pour les pêcheurs de sous-déclarer leur capture est évidente dans ce cas. ii) la qualité des modèles : les modèles biologiques utilisés pour définir la mortalité par pêche maximale que la population peut supporter se basent sur deux hypothèses fortes et contestables. La population est en équilibre et le nombre de nouveaux juvéniles issus de la ponte est proportionnel à la quantité d'adultes. Ces deux hypothèses sont rarement vérifiées à courte échelle temporelle car le succès de la reproduction dépend fortement de facteurs écologiques tels que les conditions hydro-climatiques, très variables, les conditions de nutrition au moment de l'éclosion, de la vie larvaire, la présence de prédateurs... Il existerait autant de facteurs que de populations et d'espèces. De plus, ces modèles, s'ils permettent en théorie la préservation de la population exploitée, ne permettent pas la préservation de la biodiversité et des habitats impactés par les captures et/ou le passage des engins de pêche. Ces impacts sont parfois de nature à modifier le fonctionnement de l'écosystème, et en retour, produisent une altération de la production des espèces d'intérêt halieutiques iii) le décalage entre recommandation et décision : au niveau européen, les quotas de pêche proposés à partir des recommandations sont en effet discutés en conseil des ministres européens. Enfin, iv) le décalage entre décision et application, c'est la difficulté de contrôle sur le terrain du respect des règlements par les pêcheurs.

Le concept de développement durable

Ce concept, dont le premier énoncé reconnu le plus souvent est celui de Bruntland (1987), indique qu'une activité humaine économique, telle que la pêche, pour se développer durablement, doit être économiquement viable, ne pas altérer l'environnement, être socialement juste et respecter l'équité intergénérationnelle (Fig. 1). Dans le contexte des activités de pêche, cela signifie que les armements doivent être rentables, que les dommages causés par l'exploitation sur les populations marines, la biodiversité associée et les habitats doivent être limités de manière à ne pas modifier les équilibres écologiques et le fonctionnement des écosystèmes et enfin que le niveau de vie, les pratiques, la culture des communautés de pêcheurs doivent être respectés ; la génération suivante devant tirer de la pêche les mêmes bénéfices que leurs aînés.

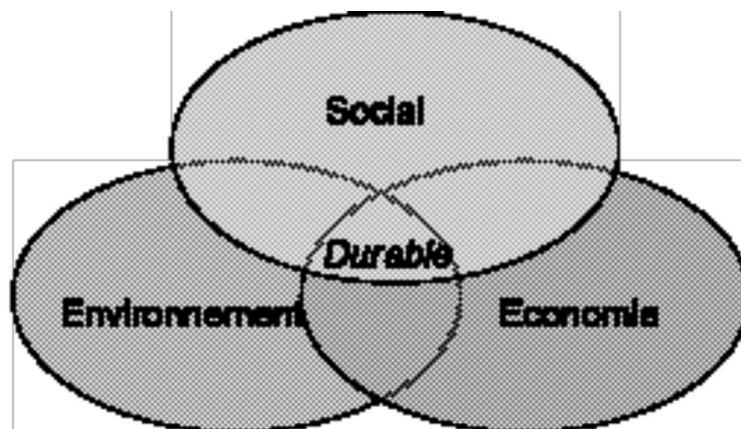


Figure 1. Une activité humaine, pour être durable selon le concept énoncé par Bruntland (1987), doit être compatible à la fois avec une rentabilité économique, le bon état de l'environnement et la justice sociale, avec de plus une dimension temporelle supplémentaire non représentée sur la figure, l'équité intergénérationnelle

On cherchera donc à évaluer l'état, ou encore le coût, bio-écologique, économique et social de la pêche en question et à trouver les modalités de pêche compatibles avec un bon état dans ces trois dimensions. En effet, le rendement économique maximal n'est pas toujours compatible avec le rendement biologique maximal à court terme. De même ce dernier n'est pas toujours compatible avec la préservation de la biodiversité, des habitats. Enfin, l'un et l'autre ne sont pas toujours compatibles avec le partage équitable des revenus de la pêche entre les différents acteurs et leur famille (armateur, capitaine, marins, transport, commercialisation). En revanche, il s'agit de trouver les modalités d'exploitation, sinon optimales dans les trois dimensions, du moins acceptables, trouver les compromis permettant de rendre compatible les objectifs sociaux, économiques et écologiques. La capacité de mettre en œuvre ces modalités, de trouver ces compromis, est maintenant perçue comme l'achoppement de la gestion actuelle des pêches (Boucher et Cury, 2005).

Si les méthodologies ont progressés pour qualifier et quantifier l'état bio-écologique en relation à l'exploitation, ce sont les domaines de l'halieutique et de l'écologie halieutique, et l'état économique des pêcheries, en revanche la qualification et quantification de l'état social des communautés de pêcheurs et celles qui y sont liées, reste un domaine peu avancé.

De la quantification du « bien-être social »...

La quantification du bien être social des pêcheurs, ou encore, le coût social de la pêche fait l'objet de travaux et programmes récents en sciences humaines (Bavinck et Monnereau, 2007). Dans cette orientation, le pro-

gramme « ECOST » intègre dans son approche du coût sociétal des pêcheries, outre les coûts économiques et écologiques, cette dimension sociale. Les enquêtes de satisfaction au travail en tant que pêcheur représentent une méthode d'approche basée sur des indicateurs traduisant les besoins de base, les besoins sociaux, l'auto-réalisation, le management et la valeur accordée à la nature (Tableau 1).

Tableau 1. Indicateurs utilisés pour les enquêtes de satisfaction au travail dans la pêche, programme ECOST : perception des pêcheurs de leur situation.

1. Besoins de base	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité physique en mer Prévision de revenus tirés de la pêche Niveau de vos revenus Pression mentale Conditions de salubrité (la propreté) Nombre d'heures passées quotidiennement Santé octroyée par le travail Fatigue physique causée par le travail Temps nécessaire pour accéder aux zones de pêche Capacité à nourrir sa famille Captures des dernières années
2. Besoins sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Temps passé en dehors du domicile pour les exigences du travail Opportunité de travailler à son compte Communauté de vie Temps consacré aux loisirs avec sa famille et amis
3. Auto – réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Défi représenté par le travail “Aventure” dans le travail Utilité du travail
4. Management	<ul style="list-style-type: none"> Niveau des conflits dans la pêche Manière de résoudre les conflits Système de gestion Performance des fonctionnaires Types de Lois et modes de Régulations accessibles Influence sur la gestion de la pêche
5. Valeur accordée à la nature	<ul style="list-style-type: none"> Conditions prévalant dans le site de débarquement / port Conditions dans lesquelles se trouvent les stocks de pêche Changements intervenus au niveau des zones de pêche dans le passé et dans la période récente Se reconverter dans un autre métier de pêche

Se reconvertir dans un travail, en dehors de la pêche
 Relation avec l'écosystème
 Avenir dans la pêche

Toutefois, sans nier l'existence du débat entre universalisme et culturalisme, il n'est pas trivial que ces approches développées récemment dans des contextes occidentaux soient transposables directement dans le contexte amazonien : la perception du bien être ou encore de la valeur accordée à la nature peut être très diverse selon les cultures. La même valeur d'un indicateur d'état est donc potentiellement interprétable comme bonne dans une culture, neutre, voire mauvaise dans une autre. Le choix d'un indicateur devrait donc être contraint par la connaissance de la perception du bien être par les populations concernées. En outre, en Amazonie, se côtoient diverses cultures, y compris dans le secteur de la pêche : amérindiennes, créoles, occidentales, avec des pratiques de pêche différentes, au moins pour le cas de la Guyane (Blanchard, 1996), ajoutant à la complexité de l'approche et du choix des indicateurs. En outre, ces cultures en Guyane sont en contact depuis plusieurs siècles, induisant des métissages pouvant parfois rendre flous les limites culturelles.

Par ailleurs, les critères de bien-être liées à la culture et aux traditions, ainsi qu'aux croyances et religions n'y sont pas pris en compte.

Enfin, la gouvernance du système basée sur concertation des acteurs de la filière (décideurs, aménageurs, scientifiques, professionnels, associations environnementalistes, associations de consommateurs...) est parfois préconisée d'une part pour parvenir à un choix de compromis entre les objectifs sociaux, écologiques et économiques et d'autre part comme un élément de mise en place des conditions d'appropriation et de réussite et des mesures préconisées pour aboutir aux compromis.

Co-viabilité des systèmes

Une fois les verrous de la quantification du bien être social levés, restera à trouver les compromis respectant objectivement les objectifs sociaux, économiques et écologiques. Pouvant être capable de modéliser le système (biodiversité-captures-profit-bien-être), il est possible de chercher mathématiquement les solutions qui satisfassent un jeu de contraintes, c'est le principe du contrôle viable, que les contraintes soient pluridisciplinaires ou non. L'ensemble des solutions constitue le « noyau de viabilité », ou ensemble des compromis possibles garantissant la survie du système dans ses trois dimensions. De nombreux progrès ont été réalisés dans ce domaine au cours des dernières années (Doyen et al., 2008).

Les réserves extractives au Brésil : un exemple de gestion basée sur les communautés

Les préoccupations concernant la gestion des ressources halieutiques et l'état social des communautés humaines qui les exploitent ont conduit à l'institution d'unités de conservation sur les zones côtières. Ce sont les RESEX Marines (réserves extractives), qui envisagent la protection des populations qui traditionnellement dépendent des ressources marines. Il s'agit d'une catégorie d'unité de conservation inscrite au sein du Système National d'Unités de Conservation (Snuc). Sur le littoral de l'Etat du Pará, les réserves ciblent en particulier les zones des mangroves.

La modèle réserve extractive fut créée d'abord dans des domaines terriens, à la suite des mouvements sociaux de cueilleurs de caoutchouc en Amazonie Occidentale qui, durant les années 1970, avaient subi les fortes pressions de l'expansion de la frontière agricole sur les forêts dont ils prélevaient le caoutchouc depuis la fin du XIX^e siècle. Cette conception de territoire fut plus tard transplantée pour les zones côtières.

Les RESEX sont considérées une option pour l'utilisation durable des ressources naturelles, tout en respectant les modes de vie traditionnels et la diversité biologique (Diegues et Moreira, 2001). Leur principe de base est la gestion participative par l'ensemble d'utilisateurs traditionnels reconnus. À juste titre, le modèle souleva des attentes positives réelles, dont on souligne l'assurance des droits d'accès aux ressources communes, ainsi qu'aux bénéfices associés aux programmes publics de support (notamment diverses formes de crédit pour des outils de travail et des fonds pour la construction de maisons). Ces attentes stimulent plusieurs communautés locales qui revendiquent la création de réserves dans leurs communes. C'est ainsi qu'entre 2001 et 2005 on compta 9 RESEX instituées sur la côte du Pará, couvrant un territoire de 255.319,14 hectares et incluant environ 28500 «utilisateurs»¹.

La *Reserva Extrativista Marinha de Soure* (à l'est de l'île de Marajó située à l'embouchure de l'Amazone) fut la première de l'Etat, en 2001. Sa juridiction correspond à 274,63 km² d'étendues de mangroves, c'est-à-dire environ 18% du territoire de la municipalité. 12 communautés furent recensées, comprenant 400 familles vivant dans le domaine de la réserve, ou plutôt à la périphérie de la ville de Soure, siège de la municipalité, selon les chiffres de 2006 (Santos Junior, 2006).

Ces nouvelles formes de territoire apportent de nouvelles contraintes, règles et valeurs, qui réclament des procédés de concertation complexes. L'élaboration d'un plan d'utilisation et de gestion du domaine et la formation d'un conseil de gestion – des procédures inscrites dans la législation pertinente – doit pouvoir traduire les différents intérêts en cause. Ceci signifie le besoin d'organisation locale des divers groupes d'utilisateurs, moyennant des associations par exemple, et la recherche de viabilité économique de la production désormais organisée selon les directives de la conservation.

Ceci apporte également les interactions nouvelles avec la bureaucratie de l'Etat, les agences financières et de développement rural, parmi d'autres. Comme il est noté pour les familles d'agriculteurs installés sur les terres issues de la réforme agraire au Brésil, ces processus requièrent des pratiques et savoirs autres, à côté de ceux fondés sur les cultures orales locales (Neves, 2008). Cet auteur montre que ce chemin couramment s'accompagne de la dépendance d'intermédiaires politiques qui font le pont avec l'extérieur.

Il convient encore considérer les recommandations de McKean et Ostrom (2001) pour la gestion de territoires mis en commun, comme la clarté quant aux règles d'usage, aux procédés de prises de décision et leur application, quant aux critères d'appartenance aux groupes d'utilisateurs et aux frontières des ressources, ainsi que la flexibilité des règles. Celles-ci, soulignent les auteurs, doivent paraître équitables par les différents groupes.

Après une étude préliminaire à Soure (Maneschy, Prost et Moreira, 2008), on remarque que les règles ne tiennent pas toujours suffisamment compte i) de la diversité de situations sociales dans les populations côtières, ii) des différentes formes d'insertion sur le marché des produits de la mer par les différentes catégories de pêcheurs, iii) des différents usages de l'environnement et finalement iv) de la diversité d'acteurs sociaux concernés, chercheurs et cadres de la gestion inclus. Études sur des réserves marines dans d'autres régions du pays (Rebouças, Filardi e Vieira, 2006 ; Di Ciommo, 2007) mettent aussi l'accent sur la complexité sociale en cause.

À ce propos, il faut rappeler que les rapports des résidents et des pêcheurs aux mangroves et aux eaux côtières dans cette municipalité sont aussi influencés par les rapports contradictoires qu'ils entretiennent avec les grandes propriétés foncières qui côtoient ou sont en partie comprises dans le domaine de la réserve. Sources de quelques emplois et de restrictions à la mobilité spatiale des habitants, voire des conflits sur l'appropriation de terres et cours d'eau, ces fermes pratiquent depuis longtemps l'élevage extensif de bœufs et de buffles et, plus récemment, l'écotourisme tourné vers les consommateurs extérieurs.

Exemple de la diversité des rapports sociaux, l'organisation sociale des pêches aux crabes et aux crevettes, ressources qui comptent parmi les principales à valeur commerciale des mangroves à l'Etat du Pará comprennent divers rapports économiques et sociaux. Ces pêches sont pratiquées de façon individuelle et collective, par des pêcheurs plus ou moins spécialisés – les *caranguejeiros* – et pour la consommation directe et la vente éventuelle. Elles procurent aussi un revenu d'appoint à des pêcheurs attendant la saison ou une place dans un équipage de pêche côtière.

Les modalités de capture de crabe, en particulier, entraînent des déplacements saisonniers et soulèvent des critiques quant au caractère nuisible des techniques d'acquisition. D'ailleurs les déplacements de quantités considérables des pêcheurs en provenance de communes du continent vers les mangroves de l'Île du Marajó sont signalés comme l'une des raisons à justifier la création de la réserve. Les campagnes sont fréquemment basées sur des

accords préalables entre pêcheurs et « patrons » commerçants qui financent les dépenses du voyage en échange d'exclusivité à la vente. À terre, les processus de transformation du produit engagent plutôt des femmes, sous différentes formes de contrat temporaires et non formels en général. Les marchés consommateurs les plus importants sont dans les grandes villes de l'Etat et dans les États du nord-est brésilien.

Si par le passé les femmes dans les communautés littorales pouvaient pratiquer la capture des crabes, rares sont celles qui se consacrent au métier de façon continue à présent (Cardoso, 1999; Alves, 2002; Manesch, 2005). L'intensité des captures qui ont éloigné les crabes des mangroves proches des agglomérations, la demande de la transformation ainsi que la perception croissante de ce travail comme dur et méprisé sont autant des facteurs qui contribuent à cette retraite des femmes.

Si les femmes dans les communautés de pêche ne sont généralement pas ou plus des pêcheurs à plein temps, il n'en reste pas moins qu'elle pratiquent des pêches pour la consommation familiale et pour suppléer aux dépenses du foyer. Elles participent aux efforts des familles pour l'entretien et l'acquisition des engins et au bien-être des équipages, ainsi que pour faire face aux fluctuations de l'halieutique. Cette position ambiguë ne leur confère pas aisément la reconnaissance d'un statut professionnel et social et donc, de parole au sein des organisations et l'éligibilité aux droits sociaux (Motta-Maués, 1998 ; Manesch et Escallier, 2002).

La gestion participative des réserves en construction

La gestion entraîne la formation d'associations d'habitants et d'utilisateurs, associations à statut juridique. En concertation, associations, partenaires gouvernementaux, organisations d'appui, syndicats, universités et agences de recherche, doivent formuler et approuver les plans d'utilisation des ressources.

Des nouveaux concepts, pratiques, formes de coopération et de discussion publique sont ainsi mis en place par des groupes sociaux fort divers, qui ne partagent pas les mêmes sens de conservation environnementale et développement et ne disposent pas les mêmes ressources sociales.

Outre les droits d'accès aux ressources, il est question pour les locaux et les utilisateurs traditionnels d'assurer des moyens de vie durable ; ceux-ci souvent compris sous l'optique conventionnelle d'emploi d'engins plus puissants. Il faut noter encore que les politiques publiques sont très attendues par les locaux, notamment en matière de santé, éducation, sécurité sociale et emploi. Les contraintes propres à la diffusion de celles-ci font qu'elles ne vont pas de pair avec les mesures de gestion du territoire. Comment assurer la motivation des impliqués ?

À Soure, les règles de la réserve étaient perçues par les habitants interviewés comme s'appliquant à des degrés différents aux systèmes de pêche et d'acquisition d'autres ressources à intérêt commercial. Elles concernaient,

d'abord, les outils permis, périodes, espèces, fréquences, volumes. Elles étaient aussi vues comme applicables aux multiples prélèvements en vue de consommation : bois pour le feu et la construction, plantes et animaux à des fins alimentaires et médicinales. Et, finalement, aux usages culturels et symboliques des composants de l'environnement, y compris l'établissement des sites permis pour les maisonnées.

On comprend donc que les règles se répercutent sur les principes de l'organisation sociale des activités: critères de groupement (parenté, voisinage ou amitié), loyautés, entraide et obligations sociales ; ceux-ci fondent en partie la flexibilité des systèmes locaux d'utilisation des ressources halieutiques. L'entrecroisement entre règles formelles et informelles reste ainsi à prendre en compte dans le processus de gestion.

Le partage de droits, responsabilités et pouvoir avec les utilisateurs locaux, le « dialogue des savoirs » et la mise en rapport des différentes échelles de gestion du territoire sont soulignés par des analystes (Berkes et Folke, 1998).

Un projet pour le développement durable des pêcheries côtières traditionnelles amazoniennes

Les échecs des systèmes de gestion occidentaux, basés sur la biologie, tenant compte de l'économie, ainsi que les limites du succès des cas de gestion basés sur des communautés humaines d'usagers, telles les réserves extractives, plaident pour une approche en région amazonienne associant réellement une gestion bio-écologique, associée à une exploitation économiquement viable et socialement acceptable dans le respect des cultures locales. Ainsi, un diagnostic bio-écologique de l'état du système littoral amazonien, un diagnostic économique de l'état des pêches traditionnelles artisanales et enfin un diagnostic de l'état socio-culturel des communautés de pêcheurs sera la première étape vers un développement nécessaire et inéluctable de la pêche dans le contexte d'une démographie forte (doublement de la population en 2030 selon le scénario intermédiaire de l'INSEE), exploitant un écosystème très productif et très diversifié. Les spécialistes des différents domaines, bio-écologie, économie et socio-anthropologie, doivent donc se mobiliser pour répondre à cet enjeu, avec une capacité de dialogue inter-disciplinaire certaine, en Guyane et au Brésil au minimum.

RÉFÉRENCES

- Alves, E. J. P. 2002. *Do mangue à casa; família e trambalkon na economia do caranguejo*. Dissertação (Mestrado em Sociologia). Belém, Universidade Federal do Pará.
- Bavinck, M., Monnereau, I., 2007. «Assessing the social costs of capture fisheries: an exploratory study». *Social Science, Information sur les sciences sociales*, 46, 1: 135-152.
- Berkes & Folke. 1998. *Linking social and ecological systems. Management practices and social mechanisms for building resilience*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Blanchard, F., 1996. *La pêche côtière en Guyane française : une nécessaire prise en compte de la complexité*. La Pêche Maritime.
- Boucher, J., Cury, P., 2005. «Biodiversité : défis pour la gestion des pêches». Dans Actes de la conférence internationale *Biodiversité, Science et gouvernance*, Paris, 24-28 janvier 1995, Museum National d'Histoire Naturelle, 208-211.
- Cardoso, D. 2000. *Mulheres catadoras : uma abordagem antropológica sobre a produção de massa de caranguejo - Guaraubal/Pará*. Dissertação (Mestrado em Antropologia). Belém, Universidade Federal do Pará, 2000.
- Di Ciommo, R. C., 2007. «Pescadoras e pescadores : a questão da equidade de gênero em uma reserva extrativista marinha». *Ambiente e sociedade*, v. X, n. 1, p. 181-189, jan-jun.
- Diegues, A et Moreira, A. *Espaços e recursos naturais de uso comum*. São Paulo, NUPAUB, 2001.
- Doyen, L., Béné, C., Thébaud, O., Blanchard, F., Martinet, V., 2008. «Co-viability modelling and the ecosystem approach to fisheries management». Symposium on *Coping with global change in marine social-ecological systems*, GLOBEC, FAO, Euroceans, Rome, Juillet 2008.
- Garcia, S., Grainger, R. J. R., 2005. Gloom and doom? The future of marine capture fisheries. *Philosophical Transactions of the Royal Society*, B, 360: 21-46.
- Maneschy, M. C. , Prost, C. et Moreira, E. Rapport de terrain de l'équipe de Socioéconomie en janvier 2008. Projeto PIATAM-MAR/UFPA. (non publié).
- Maneschy, M. C. 2005. «Sócio-economia: trabalhadores e trabalhadoras nos manguezais». In: Fernandes, M. E. B. (org.) *Os manguezais da costa norte brasileira*. Maranhão, Fundação Rio Bacanga. P. 135-165.
- Maneschy, M. C. et Escallier, C., 2002. «Parceiras de terra: o trabalho das mulheres na pesca em Vigia, litoral do Pará». In: Furtado, L. G. e Quaresma, H. D. B. (orgs.) *Gente e ambiente no mundo da pesca artesanal*. Belém, Boletim do Museu Paraense Emílio Goeldi, 2002. P. 57-90.
- McKean, M. A. Et Ostrom, E., 2001. Regimes de propriedade comum em florestas: somente uma relíquia do passado? In: Diegues, A et Moreira, A. (orgs.) *Espaços e recursos naturais de uso comum*. São Paulo, NUPAUB. P. 79-95.
- Motta-Maués, A., 1998. «Pesca de homem/peixe de mulher: repensando gênero na literatura acadêmica sobre comunidades pesqueiras no Brasil». *Etnográfica*, v. 3, p. 377-399.
- Neves, D. P., 2008. «O associativismo e a comercialização agrícola: dilemas do processo de assentamento rural». In: Ferrante, V. L. S. B. e Whitaker, D. C. A. (orgs.) *Reforma agrária e desenvolvimento: desafios e rumos da política de assentamentos rurais*. Brasília, MDA, São Paulo, Uniará.



Rebouças, G. N., Filardi, A. C. L. e Vieira, P. F. 2007. « Gestão integrada e participativa da pesca artesanal: potencialidades e obstáculos no litoral do Estado de Santa Catarina ». *Ambiente e Sociedade*, v. IX, n. 2, jul-dez. P. 82-104.

Note :

- 1 Sources: IBAMA/CNPT; SANTOS JÚNIOR, Guilherme da Silva. Ações Políticas do Estado e da Sociedade acerca da geração de renda na Reserva Extrativista Marinha de Soure/ Marajó-PA. 2006.178f. Dissertação (Planejamento do Desenvolvimento) – Universidade Federal do Pará, Belém, 2006.

